

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU PAYS SISTERONAIIS-BUËCH  
Lundi 7 mars 2005 à 15H Maison de l'Entreprise de Sisteron**

Etaient présents : Messieurs Daniel SPAGNOU, Ferdinand Maurice CONSTANT, Pierre FAY, Gérard BEYNET, Jean Louis REY, Henri BOUCHET, Max PECQUEUX, Yannick GAST, Willie BARBE, Daniel GUERASSIMENKO, Marc Vincent SAVIO Alain ESCLANGON, Didier REYMOND, François HUGON, Jean Claude CHABAUD Christian GROSSAN, Gilbert NANDI, Philippe CURTI, Jean Jacques LACHAMP, Jean Claude CHABERT, Alain PEIX, Claude MORHET, Roger FEBVRE, Gérard MAGAUD, Philippe ANTOINE, Marcel CLEMENT, Claude BREMOND, Pierre Yves VADOT, Bernard DAUMAS, Joël CHAIX, Gérard SOULAN, Philippe GROSJEAN, Philippe QUINIOU, Thibaut ELAPHOS  
Mesdames Henriette MARTINEZ, Magali ESPARIAT, Lucienne BOUCHET, Maguy PASCO, Karine ESMIEU, Amélie KONING, Sylvie MASSON

Etaient excusés : Messieurs Robert ANDRE, Jean PHILIP, Marc MICHEL, Jean-Paul AUBERT Jacques HOMAREAU, Auguste TRUPHEME représenté par Monsieur GROSSAN  
Mesdames ZIMMER, Evelyne AUBERT

Le Président du Pays Sisteronais-Buëch a ouvert la séance en présentant un état d'avancement de la démarche.

**Présentation de la mise en œuvre du contrat de territoire**

Il a rappelé la déception née de la proposition de mise œuvre du contrat de territoire alors que le contrat montagne a été une réussite tout comme l'est le programme Leader +. Il est souhaité que le Pays puisse rencontrer tous les partenaires co-signataires du contrat.

Monsieur le Sous Préfet a souligné la méthode énoncée pour mettre en œuvre le contrat :

- Les projets seront appréciés afin de définir si ils sont structurants ou si ils relèvent de financement classique.
- Si le projet est structurant, il sera inscrit à l'avenant du contrat.
- Une articulation devra être recherchée avec Leader + et le futur PNR.
- Le territoire doit avoir une vision prospective de l'aménagement du territoire.

Il a rappelé que le Pays ne doit pas "baisser les bras" et poursuivre le travail qu'il a engagé. Des comités d'attribution des aides vont avoir lieu régulièrement, ce qui laisse le temps de présenter des dossiers aux comités d'engagement sur la base des indications données au cours de cette assemblée.

Le débat lié à l'ambiguïté d'interprétation entre les directives liées à la contractualisation et leurs applications locales appelle à travailler sur le plan méthodologique pour répondre aux interrogations des élus. Ceci a conduit certains élus à soumettre des questions sur le traitement de leurs projets.

Le Président et la Vice Présidente du Pays ont souligné qu'ils n'étaient pas d'accord avec la façon dont sont appréhender les Pays, qui donnent lieux à des espoirs déçus. Ils proposent une motion pour refuser la proposition de mise en œuvre du contrat faite par les partenaires co-signataires.

Monsieur CLEMENT, rétorque à la proposition faite par la Vice Présidente de ne plus participer à la démarche, par le travail important qui est accompli par le Pays.

Il a été demandé que si un manque de crédits était à l'origine de la méprise du territoire, alors, il est souhaité une communication transparente qui pourrait être entendue par les élus.

Il a été rappelé que l'intérêt des Pays était de pouvoir contractualiser.

Une motion a été votée à l'unanimité, moins deux abstentions. Celle ci prévoit :

- le refus de la méthode proposée pour la mise en œuvre du contrat,
- l'organisation, sous un mois, d'un tour de table avec les partenaires co-signataires du contrat permettant de définir de nouveaux critères et les financements disponibles.

### **Point sur les commissions thématiques**

#### **Principales réflexions de la commission agriculture et développement économique :**

- Hébergements des salariés saisonniers

Dans le cadre de la commission Agriculture, Forêt et développement économique du Pays Sisteronais-Buëch, un tour de table financier va être organisé permettant ainsi de donner suite à l'étude d'analyse des besoins et permettre un financement sur la phase investissement relatif à l'hébergement des saisonniers. Il a été que dans le cadre de notre contrat de territoire une étude préalable à l'analyse des besoins de cette filière économique de notre territoire avait été engagée au cours de l'année 2004.

- Extension à d'autres territoires du site agriculture durable:

Ces dossiers prioritaires pour la commission devront être construits en lien avec une réflexion foncière et l'habitat.

#### **M. CLEMENT, Président de la commission services publics et aux publics, a rappelé que :**

la commission avait fait un état des lieux sur les Service Publics de l'Etat et avait abordé la création d'un Guide d'un service aux populations qui puisse être également développé sous format numérique.

Le Sous Préfet a été interrogé sur les suites à donner en matière d'Opération d'Amélioration de l'Habitat et PLH, aucun élément pour l'instant n'a pu être apporté.

Monsieur CLEMENT a rappelé que le Pays a organisé les réponses aux appels à candidatures Boucles Locales Alternatives et territoires numériques dont pouvaient bénéficier notre territoire et que ce dossier était en bonne voie.

### **Bilan du programme Leader +**

Le Président du Pays Sisteronais-Buëch a dressé un bilan du programme Leader +.

Ainsi, depuis le début du programme Leader + :

- Le programme Leader + a permis la validation par le comité de programmation et le financement de 180 dossiers pour un montant de crédits FEOGA de 1 174 174,24 € pour un total de réalisation d'environ 5 millions d'euros.
- Sur le Pays Sisteronais-Buëch, 63 dossiers ont été programmés pour un montant de crédits FEOGA de 358 363.05 € pour un total de réalisation d'environ 1.5 millions d'euros.

Sur notre territoire, les opérations financées relèvent principalement de :

- l'action 1 "Maîtrise du potentiel d'accueil en matière d'urbanisme, d'habitat et de foncier sur le territoire"
- l'action 2 "Sensibiliser, soutenir et promouvoir les actions renforçant l'identité du territoire"
- l'action 5 "Soutien aux services et aux commerces de proximité"

**L'intégralité de l'enveloppe de notre GAL Préalpes Provençales ayant été consommée**, celui ci va déposer une demande de dotation complémentaire de 840 000 €. Celle ci va nous permettre de demander un complément de financement sur des actions qui porteront sur :

Action 1 : Maîtrise du potentiel d'accueil en matière d'urbanisme, d'habitat et de foncier sur le territoire

Action 2 : Appui à l'émergence de produits identitaires support de promotion du territoire

### Action 3 : Soutien aux services et aux économies de proximité

En attente des résultats de cette demande de dotation complémentaire, il est demandé par le GAL de ne plus faire remonter de dossiers pour le programme Leader +.

Il a été rappelé que la bonne programmation est conditionnée par la participation et l'implication des différents relais locaux notamment au comité de programmation.

En ce sens, le Président du Pays Sisteronais-Buëch a tenu à remercier :

- les membres du Pays qui participent au comité de programmation et permettent ainsi d'assurer le suivi des opérations qui s'inscrivent dans ce programme communautaire pour notre territoire,
- le Président du GAL dont son implication permet ce bilan.

Il est souhaité que le Pays fonctionne à cette image.

### **Bilan financier par le Trésorier du Pays**

Le trésorier a dressé un bilan financier de l'association pour l'année 2004 :

- le solde excédentaire 2004 est de 95 374.78 €
- le solde général est de 123 099.91 €

La cotisation pour l'année 2005 est maintenue à 1 €par habitants.

#### ☞ Vote du Bilan financier 2004

Il a été rappelé que le prochain Bureau validera le budget 2005. Face à la précarité qui se dégage sur le devenir du Pays, il est suggéré au cours de cette assemblée, de prévoir une provision dans le budget de réserve prudentielle pour le personnel.

Compte tenu des bons résultats financiers de l'association, il est proposé que le Pays prenne en charge l'autofinancement des études globales qui vont être engagées sur le territoire concernant le positionnement touristique et la valorisation des déchets verts.

L'étude de positionnement touristique, dont la réunion de lancement a eu lieu en cette matinée, est le seul dossier retenue à l'heure actuelle pour la contractualisation.

Par ailleurs et suite à l'accord des Présidents des EPCI qui composent le Pays, le Pays Sisteronais-Buëch va, lors de son prochain Bureau, étudier la possibilité de réaliser un film de promotion de son territoire dont il prendra en charge l'autofinancement au titre de sa politique de communication.

#### **Rendez vous :**

- Prochain comité technique le 15 mars à 9H à Ribiers en présence des partenaires co-signataires
- Prochain Bureau le 25 mars à 14H en présence des partenaires co-signataires

#### **Documents distribués au cours de la séance :**

Rapport d'activités 2004

Bilan financier Année 2004 et Projet de budget 2005

*Compte rendu qui sera soumis pour avis à Daniel SPAGNOU, Président du Pays Sisteronais-Buëch, le 10 mars 2005.*

*P.J : Intervention du Président du Pays*